

MAIRIE
Chef-Lieu
73460 BONVILLARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quinze, le 28 mai, à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur HUGONIN Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : Mr BENARD Julien, Mlle HAM Sandie, Mlle LAURENT Natacha, Mr VIAL Roger, Mr DAVID Jean-François, Mr BIRCK Julien, Mr HAM Serge

Secrétaire de séance : Mlle LAURENT Natacha

Absent excusé : FRANQUET Gilbert donne procuration à Mr HAM Serge, Mr BERTHET Bernard donne procuration à Mr BENARD Julien

Date de convocation : 21/05/2015

Date d'affichage : 21/05/2015

Nombre de conseillers : 10

Présents : 08

Votants : 10

N° 175

Objet : NON A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE GRESY SUR ISERE LOCALISEE A FRONTENEX

La direction départementale des finances publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élus(e)s locaux.

La trésorerie de Grésy sur Isère installée sur la commune de Frontenex est ainsi vouée à la fermeture au 1^{er} janvier 2018. Elle devrait accompagner les fermetures des trésoreries d'Aiguebelle, St Pierre d'Albigny et Chamoux sur Gelon faisant ainsi de ce large territoire un désert du service public fiscal et financier.

Nous sommes vraiment confrontés, sous couvert d'une politique d'austérité pour les collectivités avec la baisse de leurs dotations (plus de 13 milliards pour 2015/2016/2017), à un recul des services publics et à un abandon des territoires ruraux, de montagne et périurbains.

Faut-il rappeler les principales missions exercées dans ces unités, en plus d'un accueil fiscal de proximité : l'encaissement des recettes, le paiement des dépenses, la gestion comptable et financière ainsi que le soutien et le conseil aux collectivités gérées par la trésorerie : les communes, la communauté de communes, le CIAS et Floréal, les syndicats d'eau du Fayet et du Grand Arc, les syndicats scolaires de Val Tamié ou du transport, d'assainissement des cours d'eau, ou encore l'aérodrome,... ?

C'est dire l'importance du maintien de ce service public de proximité.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Conseil Municipal,

- *DEMANDE* au Directeur Départemental des Finances Publiques de Savoie de retirer le Centre des Finances Publiques de Grésy sur Isère de la liste des fermetures programmées et de mettre, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élu(e)s de proximité et des usagers.

Fait et délibéré le 28 mai 2015 en Mairie de Bonvillard et ont signé au Registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.
HUGONIN Jean-Claude
Maire de Bonvillard

